B. Felicité Corporon 21

Le vingt un de Septembre mil huit cens a été par moi Pretre soussigné Baptiseé Felicité née de la veille du legitime mariage entre Abraham Corporon & Marie Douset decette Paroisse. Le parain aété Amand Pottier & la Maraine Marguerite tante maternelle del'enfant aussi de cette paroisse lesquelsont declaré nesavoir signer aussibien quelepere del'enfant present à la cérémonie Sigogne, pretre

B. Francois LeBlanc 22

Le cinq octobre mil huit cens Je Prêtre soussigné ai supplié les cérémonies du Bapteme à Francois né le 19 d'Août delapresente anneé du légitime mariage entre Joseph le Blanc & Anne Douset lequel avoit été auparavant Baptisé dans mon absence par Pierre Mius ains m'a été declaré par lepere delanfant & ledit Pierre Mius soussigné Le Parain a été Francois Gilis & la Maraine Rosalie Mius femme dudit Francois Gilis tous decette Paroisse. Francois Gilis
pierre mius Sigogne, prêtre

B. Veronique Foi Clermont 23

Le six octobre milhuit cens a été par moi Pretre soussigné Baptisee Véronique Foy née des jours de devant du légitime mariage entre Francois Clermont & Ludivine douset de cette Paroisse; lepere present Le Parain aété J. Mandé Sigogne Prêtre Baptisant soussigné La Maraine Anne Mius fille légitime de Pierre Mius & de cecile Amirault Sigogne, pret

B. Marie Babin 24

Le douze Octobre mil huit cens Je Pretre soussigné ai supplié les cérémonies du Bapteme à Marie née le 22 d'Aout dela presente année du légitime mariage entre Joseph Odleroi Babin & d'Elizabeth Le Blanc de cette Paroisse, laquelle avoit precedement été Baptisée par Pierre Mius dans mon absence ainsi qu'il m'aété dit par la mere del'enfant presente à la cérémonie. Le parain aété Amable Babin fils de Joseph Babin & de Magdelene Suret & la maraine aété anne Douset fille de Magloire Douset & d'Helene Amirault tous deux de cette Paroisse
pierre mius Sigogne, pretre

B. Simon Cloud Le Blanc. 25

Le douze Octobre mil huit cens Je Pretre soussigné ai supplié les cérémonies du Bapteme à Simon Cloud né le sept de septembre dernier du légitime mariage entre Joseph Le Blanc & Marie Amirault de cette paroisse, Lequel avoit été précédement baptisé par Michel Boudreau dans mon absence ainsi qu'il m'a été declaré par le pere del'enfant Le Parain a été Jean Baptiste Pottier & la maraine Magdelene le Blanc sour de l'enfant aussi de cette Paroisse tous deux soussignés Jeanbaptistepotier
Madeleine LeBlac MichelBoudro Sigogne, pretre

B. Ursule Boudreau 26

Le dixhuit octobre mil huit cens a été par moi Prêtre soussigné Baptisée Ursule née du meme jour du legitime Mariage entre Amable Boudereau & Monique Duon decette Paroisse. Le Parain a été Dominique Boudereau oncle del'enfant & la Maraine Marguerite d'Entremont femme d'Amand Pottier de cette Paroisse qui ont declare ne savoir pas ecrire excepté le Pere del'Enfant present au Bapteme
amable Boudreau Sigogne, pretre